



Wallonie

Présentation de la Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière

Processus d'Oradéa

Visio-conférence

Novembre 2020





I - La construction de la stratégie



1

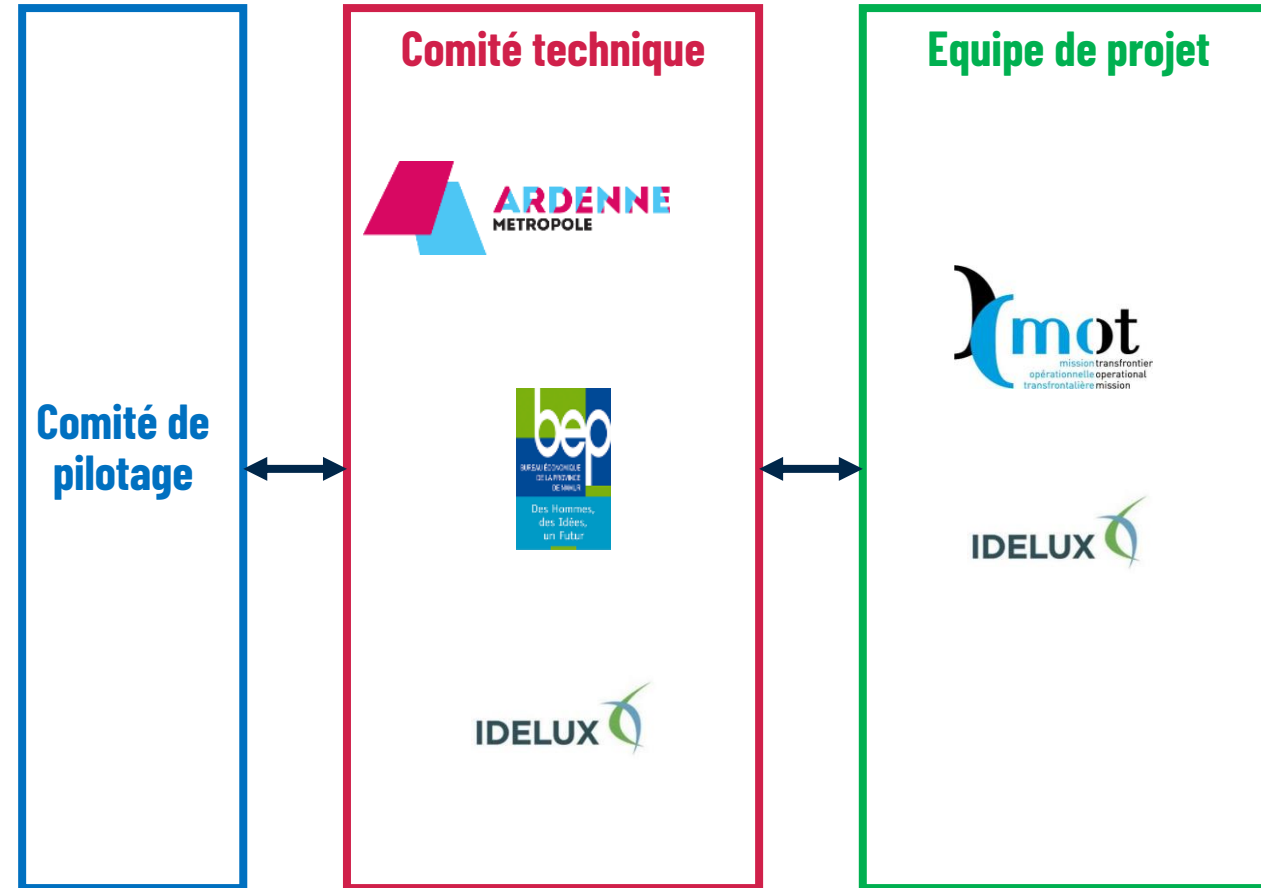
Contexte et objectifs de la mission

1 - Contexte et objectifs de la mission

CONTEXTE

- ▶ **2017-2018, l'élaboration de schémas régionaux en France et en Belgique**
 - Le SDT Wallon
 - Le SRADDET Grand Est
 - Une première sensibilisation aux défis transfrontaliers ardennais
- ▶ **2018-2019, un engagement transfrontalier local**
 - Mars 2018 : réunion mutlipartenariale transfrontalière
 - Début 2019 : mission confiée un consortium transfrontalier (MOT (FR) + Idelux et BEP (BE))
- ▶ **Un Comité de pilotage transfrontalier mis en place**

Organisation



1 - Contexte et objectifs de la mission

OBJECTIFS

Objectifs de l'étude sur un mode global et à long terme

- **Améliorer le dialogue franco-belge dans sa portion ardennaise**, notamment en termes de vision commune sur le développement du territoire transfrontalier ;
- **Contribuer au développement du positionnement régional du territoire de l'Ardenne transfrontalière** au sein de ses deux régions administratives d'appartenance (Wallonie et Grand Est), et **de la notoriété du territoire** au sein de l'ensemble des autres espaces frontaliers à l'intérieur de la France et de la Belgique ;
- **Construire une vision spatialisée et partagée** par les différents acteurs et institutions de part et d'autre de la frontière de l'avenir du territoire transfrontalier ;
- Permettre au territoire de l'Ardenne transfrontalière de participer pleinement à la **stratégie transfrontalière franco-belge dans la perspective 2021-2027** (notamment dans le cadre de la programmation Interreg France Wallonie Vlaanderen).

Objectifs de l'étude sur un mode plus local et opérationnel

- Aider les territoires à **organiser la démarche de concertation et de co-construction d'une stratégie** basée sur les priorités thématiques et territoriales recensées, et **la pérenniser** ;
- Contribuer à la mise en place d'une **stratégie territoriale** et en particulier à travers une démarche prospective d'aménagement du territoire (liens avec SRADDET Grand Est et SDT-W) ;
- Préciser différentes **thématiques de développements transfrontaliers** possibles pour le territoire
- **Aider au développement de projets pertinents**, complémentaires et communs de part et d'autre de la frontière.



2

Le processus d'élaboration de la stratégie

Co-construire la Stratégie de l'Ardenne transfrontalière

UNE MÉTHODOLOGIE EN 3 PHASES

1 - Diagnostic territorial transfrontalier

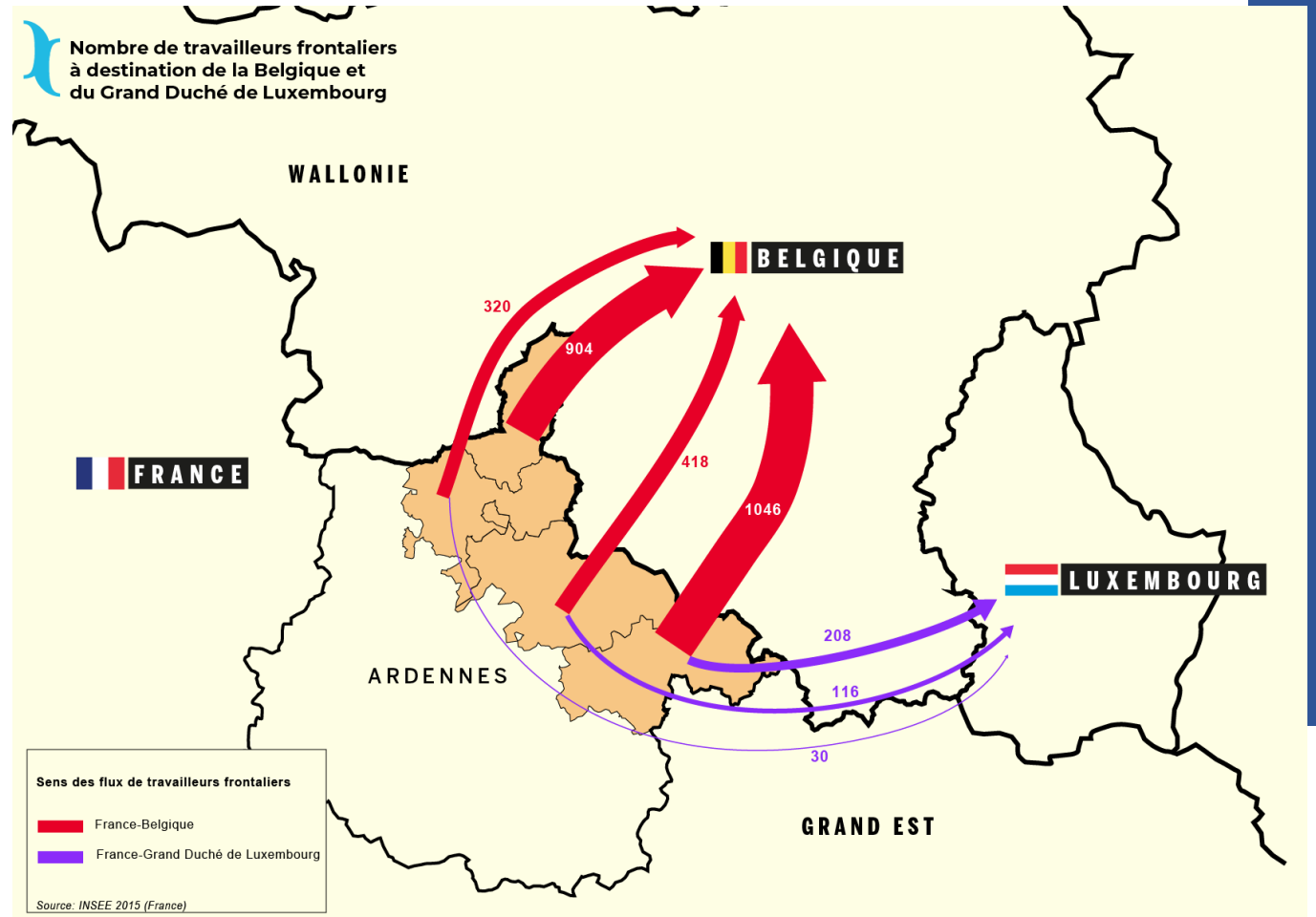
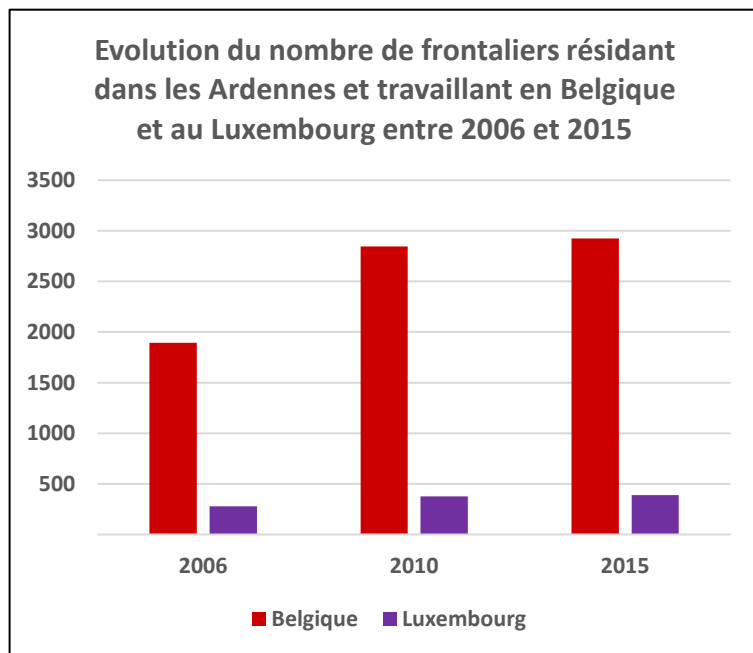
- Analyse à partir de données disponibles + 20 documents / études stratégiques
- Enquête auprès des 30 acteurs locaux transfrontaliers
- 10 entretiens approfondis

Thématique: Formation professionnelle et enseignement supérieur



1 – Constat

Des flux transfrontaliers essentiellement orientés des Ardennes vers la Wallonie et en faible augmentation vers le Grand Duché de Luxembourg

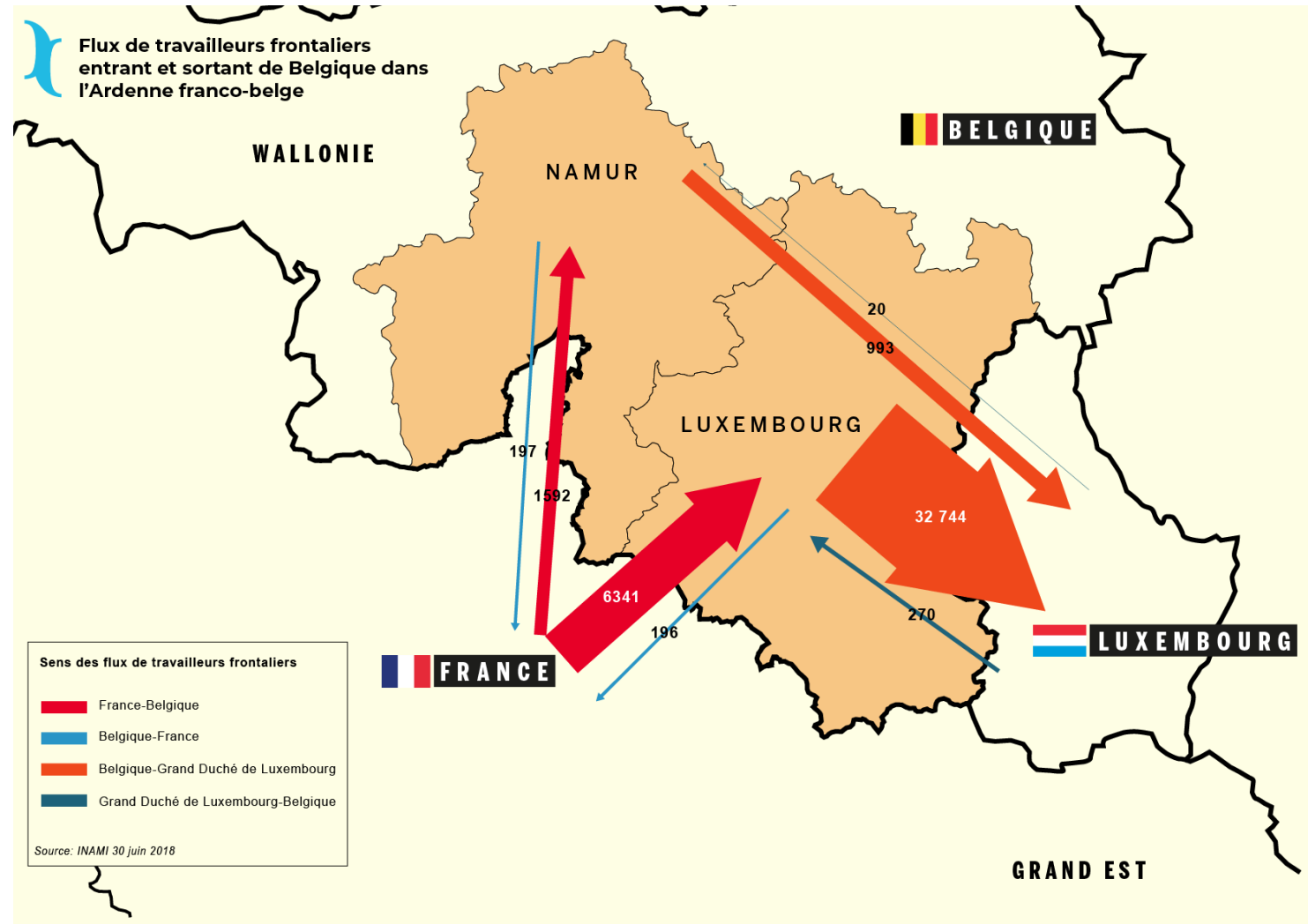


Thématique: Formation professionnelle et enseignement supérieur



1 – Constat

Des flux sortants de Belgique très importants vers le Grand Duché de Luxembourg et très faibles vers la France

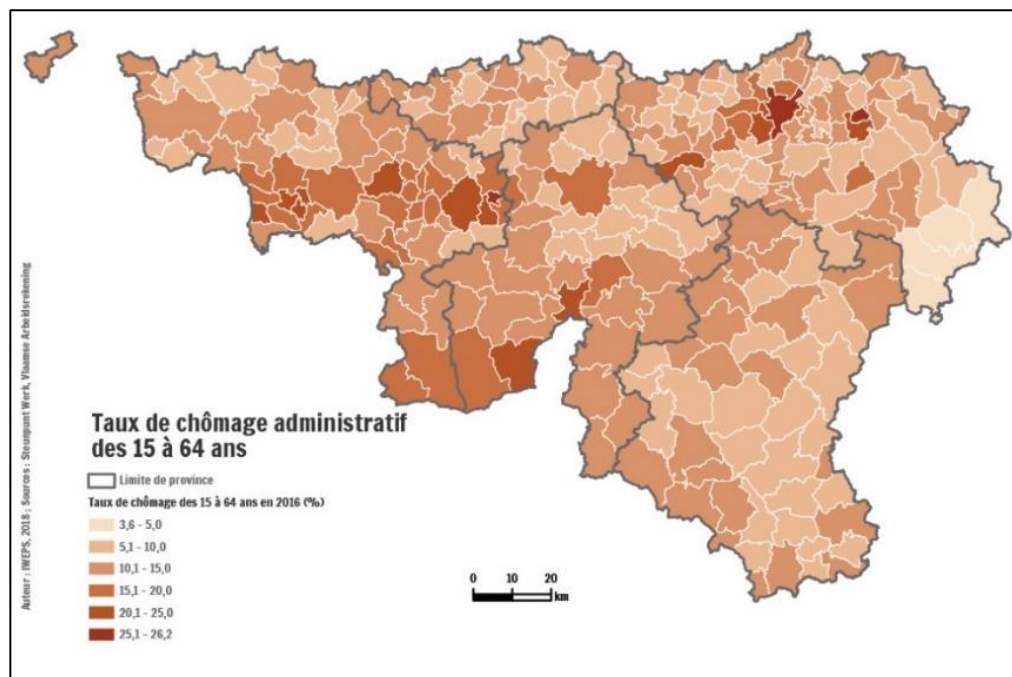


Thématique: Formation professionnelle et enseignement supérieur



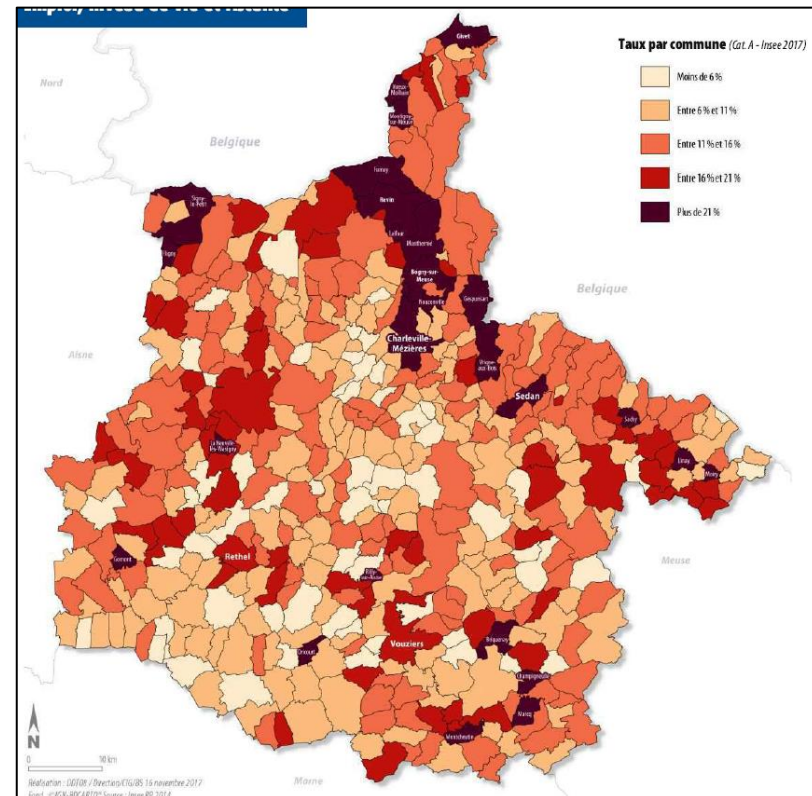
1 – Constat

Taux de chômage de part et d'autre



Source: IWEPS 2018

Côté wallon, un chômage plus élevé dans les communes frontalières de la France



Source: Atlas des Ardennes, DDTA, 2017

Côté français, un taux de chômage plus élevé dans les communes du Nord Ardennais et en particulier dans celles de la Vallée de la Meuse

Thématique: Formation professionnelle et enseignement supérieur



2 - Eléments relatifs à la thématique issus des documents analysés et des entretiens

CÔTÉ FRANÇAIS

- Enseignement supérieur, recherche innovation = axe stratégique pour le Nord Ardennes
 - ✓ Doublement du nombre d'étudiants à l'horizon 2025 (POCE Ardenne Métropole)
 - ✓ Développement du Campus Sup Ardennes (Charleville-Mézières) - Fiche action 03 du Pacte Ardennes
 - ✓ URCA : projet sur le vivant et l'agroalimentaire (« Territoire d'innovation »)
 - ✓ Enseignement d'excellence sur tourisme et hôtellerie à Bazeilles
 - ✓ Création d'un institut européen de la gastronomie et du tourisme : volonté de développement avec la Belgique (car le sud belge a besoin de personnel car très touristique)
- Mais aucun (ou très peu) de liens avec établissements wallons
- Et aucun étudiant belge !

CÔTÉ BELGE

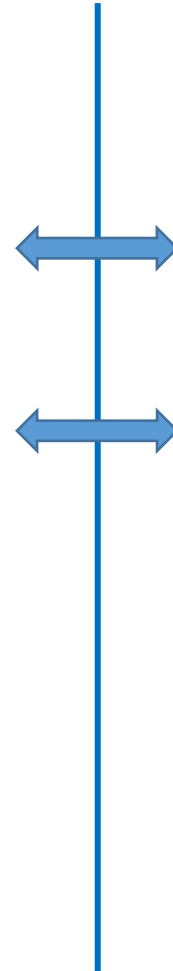
- Développer l'insertion professionnelle et la formation aux métiers en pénurie et métiers d'avenir
- Soutenir des projets de formation pour développer une main d'œuvre qualifiée pour les entreprises des pôles
- Professionnaliser le secteur touristique et développer le centre de formation Tourisme
- Présence d'étudiants français dans les établissements scolaires et de formations



3 - Obstacles



- **Problème de reconnaissance de l'apprentissage, mais aussi des diplômes**
- **Perception de concurrence entre les formations**
- **Taux de poursuite en enseignement supérieur insuffisant dans les Ardennes**



- **Reconnaissance des diplômes**
- **Perception de concurrence entre les formations**
- **Statut du demandeur d'emploi en formation**
- **Financement des frais de déplacement et de formation**
- **Assurance**

2 - Le processus d'élaboration de la stratégie

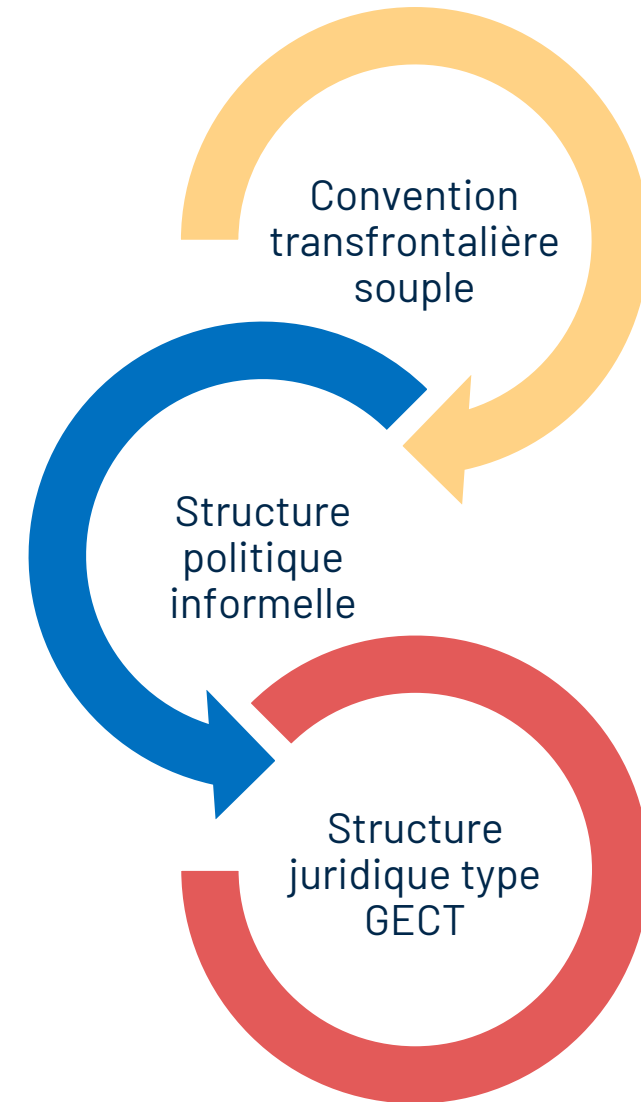
UNE MÉTHODOLOGIE EN 3 PHASES

1 - Diagnostic territorial transfrontalier

- Analyse à partir de données disponibles + 20 documents / études stratégiques
- Enquête auprès des 30 acteurs locaux transfrontaliers
- 10 entretiens approfondis

2 - Plan stratégique concerté

- 4 ateliers thématiques (enseignement supérieur et formation; développement économique; santé et mobilité)
- 1 atelier Gouvernance
 - Incluant un benchmark des dispositifs / structures transfrontaliers



2 - Le processus d'élaboration de la stratégie

Benchmark des structures transfrontalières

Une convention de coopération transfrontalière souple

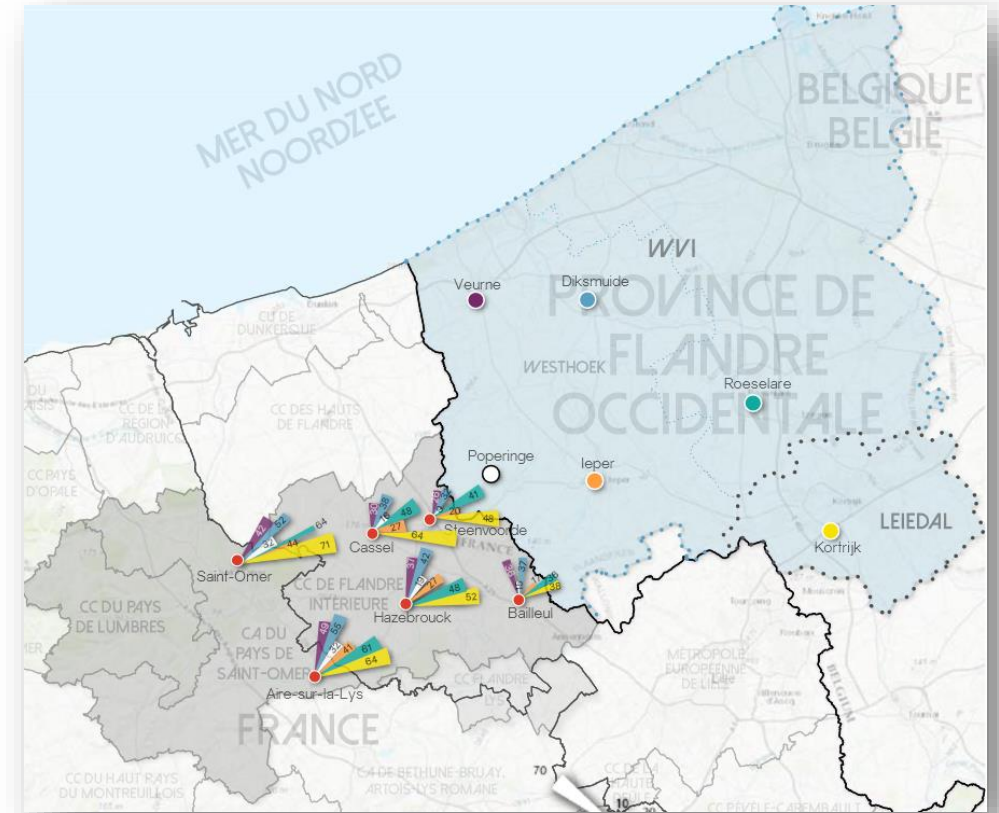
- ▶ Exemple: Coopération transfrontalière Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure - West Vlaanderen (FR-BE)

Les +

- Une stratégie de coopération transfrontalière
- Une ingénierie territoriale: l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays de St Omer – Flandre intérieure
- Une gouvernance organisée selon une logique de projets
- Un bilan de la stratégie au bout de 3 ans
- Peut être une première étape de coopération organisée
- Pas d'engagement financier

Les -

- Quelle pérennité ? (ancienneté de la démarche : 3 ans)
- Une coopération qui ne repose que sur quelques élus
- Coopération peu visible depuis l'extérieur
- Coopération peu ambitieuse
- Partenariat restreint



2 - Le processus d'élaboration de la stratégie

Benchmark des structures transfrontalières

Un organisme politique de concertation sans structure juridique

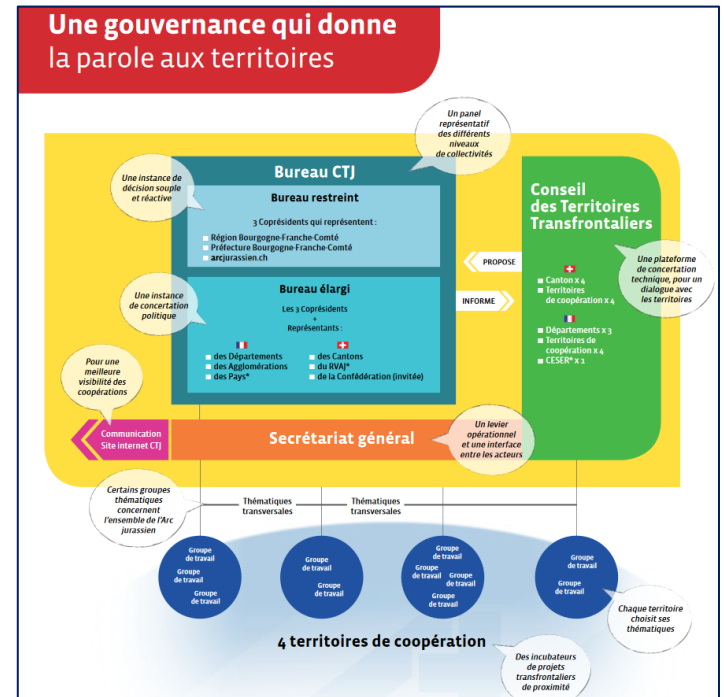
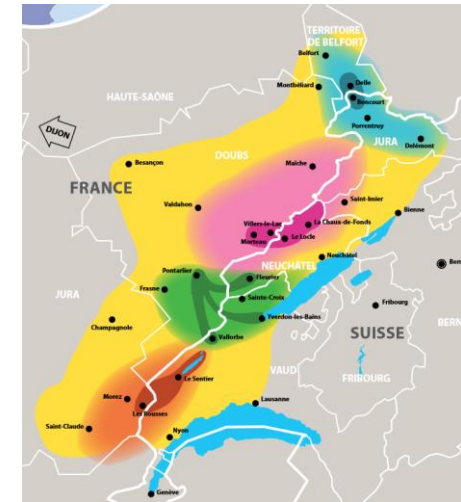
- ▶ Exemple: La Conférence Transjurassienne (FR-CH)

Les +

- Un accord inter-étatique
- Une stratégie de coopération transfrontalière orientée projet
- Un organisme d'échange et de dialogue réunissant la Région et la Préfecture de Bourgogne Franche-Comté, les départements, agglomérations et pays frontaliers côté FR; 4 cantons et un réseau de ville côté CH
- Une coordination inter-cantonale côté suisse
- La CTJ : rôle de facilitateur, de réflexion pour encourager le développement d'actions et d'appui à une animation territorialisée
- Observatoire statistique Transfrontalier de l'arc jurassien (OSTAJ) depuis 2005

Les -

- Une absence de structure juridique transfrontalière
- Absence de locaux symbolisant la coopération transfrontalière
- Impossibilité d'être chef de file de projets
- Côté français : une coopération top-down
- Un manque de lisibilité et de visibilité européenne



2 - Le processus d'élaboration de la stratégie

Benchmark des structures transfrontalières

Une structure juridique transfrontalière de type GECT

- ▶ Exemple: le GECT Eurodistrict PAMINA (FR-DE)

Les +

- Une structure transfrontalière européenne : le GECT (créé en 2017 après 29 ans d'existence de l'instance PAMINA) = forte pérennité
- Des membres français et allemands de différents niveaux: communes, EPCI, département, région,...
- Une équipe technique de 8 personnes basée à Lauterbourg
- Objet principal : faciliter et accroître la coopération transfrontalière en faveur d'un développement durable et équilibré du territoire de référence, afin de faciliter la vie quotidienne des habitants
- Une grande visibilité et une mise en réseau européenne via la Plateforme des GECT du Comité européen des Régions.

Les -

- Le coût de fonctionnement de la structure



2 - Le processus d'élaboration de la stratégie

UNE MÉTHODOLOGIE EN 3 PHASES

1 - Diagnostic territorial transfrontalier

- Analyse à partir de données disponibles + 20 documents / études stratégiques
- Enquête auprès des 30 acteurs locaux transfrontaliers
- 10 entretiens approfondis

2 - Plan stratégique concerté

- 4 ateliers thématiques (enseignement supérieur et formation; développement économique; santé et mobilité)
- 1 atelier Gouvernance
- Incluant un benchmark des dispositifs / structures transfrontaliers

3 - Feuille de route opérationnelle

- Pistes d'actions à court et moyen terme ;
- Etudes complémentaires à envisager ;
- Outils opérationnels à mobiliser ;
- Gouvernance de projet à mettre en œuvre (acteurs à impliquer, gestion, suivi...)



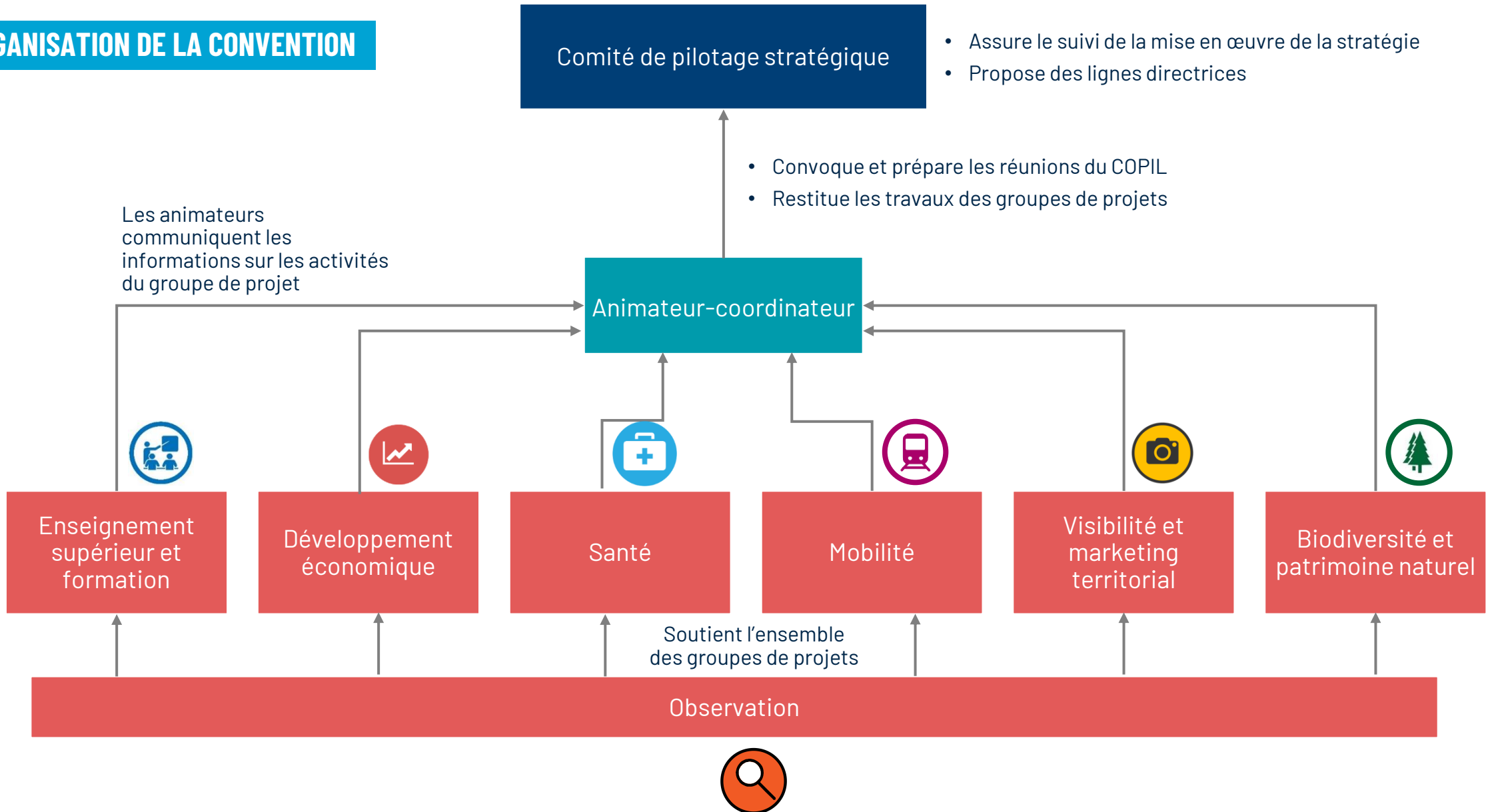
3

L'architecture de la Stratégie

Un système souple basée sur des groupes-projets

3 – L'architecture de la stratégie

ORGANISATION DE LA CONVENTION





II – Le contenu de la convention transfrontalière

1 – Le Comité stratégique et l’animation-coordination

Le Comité stratégique

Son rôle est d’assurer le suivi de la stratégie et de proposer des lignes directrices pour les groupes de projets.

Sa composition est transfrontalière et paritaire. Elle se dessine comme suit :

Côté wallon :

- **Wallonie**
- **Wallonie Bruxelles International**
- **Province de Luxembourg**
- **Province de Namur**
- **Gouverneur de la province de Luxembourg**
- **Gouverneur de la province de Namur**
- **IDELUX**
- **BEP**

Côté français :

- **Région Grand Est**
- **Préfet des Ardennes**
- **Département des Ardennes**
- **CA Ardenne Métropole**
- **CC Vallées et Plateau d’Ardenne**
- **CC Ardenne Rives de Meuse**
- **CC Portes du Luxembourg**
- **CC Ardennes Thiérache**

Le cas échéant, un comité stratégique élargi peut se réunir via des invitations particulières et autour de sujet particulier.

Enfin, le comité stratégique connaîtra également une Présidence tournante dont la durée sera définie par les membres.

L’animation / coordination

Une équipe d’animation pourra être mise en place avec un coordinateur lié à la présidence.

Cette équipe sera composée dans un premier temps:

- **d’Ardenne Métropole pour la partie française**
- **d’IDELUX pour la partie belge**

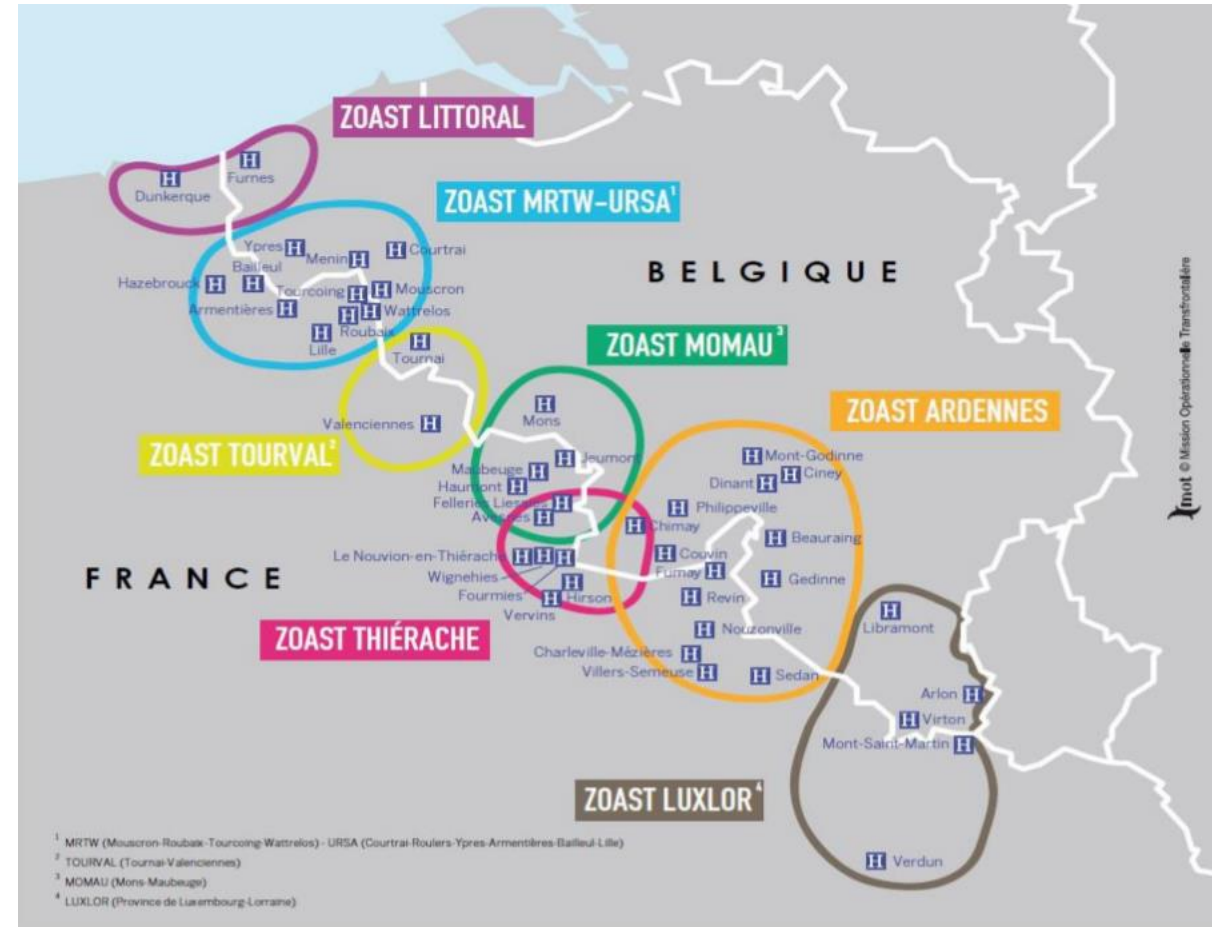
Le coordinateur pourra être désigné au sein de ces deux structures en fonction de la présidence tournante de la convention transfrontalière.

2 – Les groupes de projet thématiques

Groupe projet « Santé »

Constat / Etat des lieux

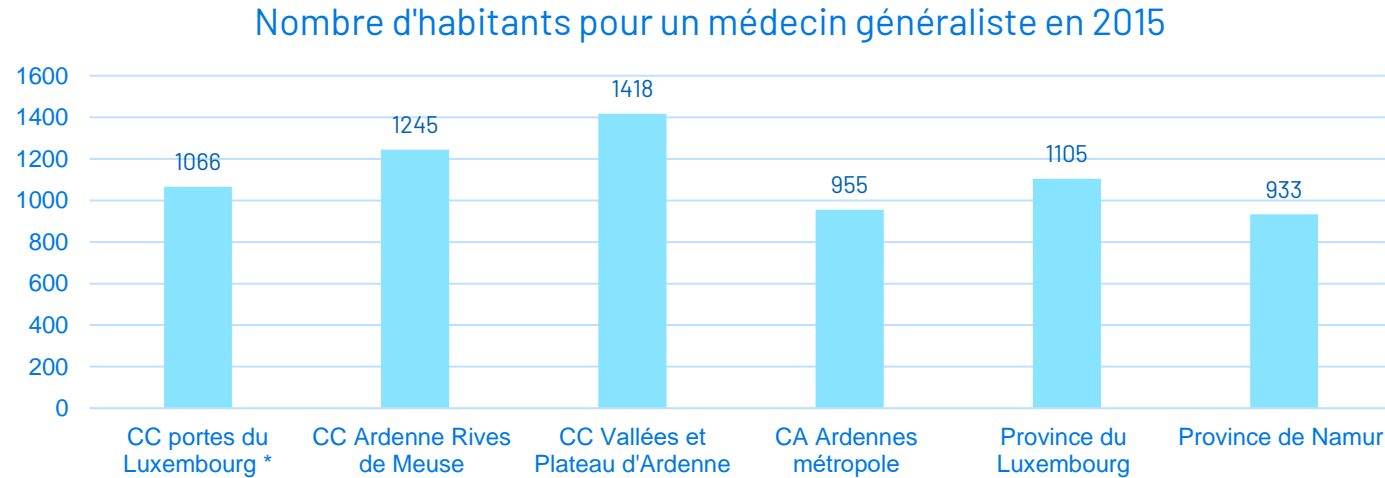
- Une frontière pionnière en matière de coopération sanitaire transfrontalière.
- **L'ensemble de ce linéaire couvert par 7 ZOAST** (Zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers).
- ZOAST :
 - Simplification de l'accès aux soins ambulatoires et hospitaliers
 - possibilité de se rendre sans autorisation médicale préalable dans un établissement hospitalier (prévu dans une liste limitative) situé de l'autre côté de la frontière et d'y recevoir des soins hospitaliers et/ou ambulatoires, à condition de faire partie de la zone géographiquement délimitée par ces conventions.
- Craintes d'un effet « appel d'air » vers le versant belge (alors que le territoire belge est également sous-doté en professionnels médicaux ; voir suite de l'état des lieux)
- Non reconnaissance des ZOAST par certaines mutuelles
- Une interpénétration sanitaire entre France et Belgique :
 - En 2017, **15 653 patients français ont franchi la frontière** pour des soins classiques, des soins ambulatoires ou des hospitalisations de jour pour un montant de **28,2 millions d'euros**.
 - **Les patients français sont essentiellement originaires des Ardennes** (49 %, soit 7 700 patients),
 - Mais **seuls 938 patients belges ont passé la frontière** pour un total de soins s'élevant à **160 000 €**.
 - Ce différentiel (entre patients français se rendant en Belgique, et patients belges se rendant en France) a incité les partenaires français à notamment inscrire dans le Pacte Ardennes un projet visant à « faciliter le retour des personnes en situation de handicap ardennaises actuellement hébergées en Belgique ».



2 – Les groupes de projet thématiques

Groupe projet « Santé »

Constat



	Nombre moyen d'habitants pour un médecin généraliste
Ardennes	833*
France	653**
Wallonie	1043***
Belgique	724****

Pourtant, **désertification médicale, tant du côté français que belge.**

Source :

* grand-est.ars.sante.fr

** <http://www.data.drees.sante.gouv.fr/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=3792>

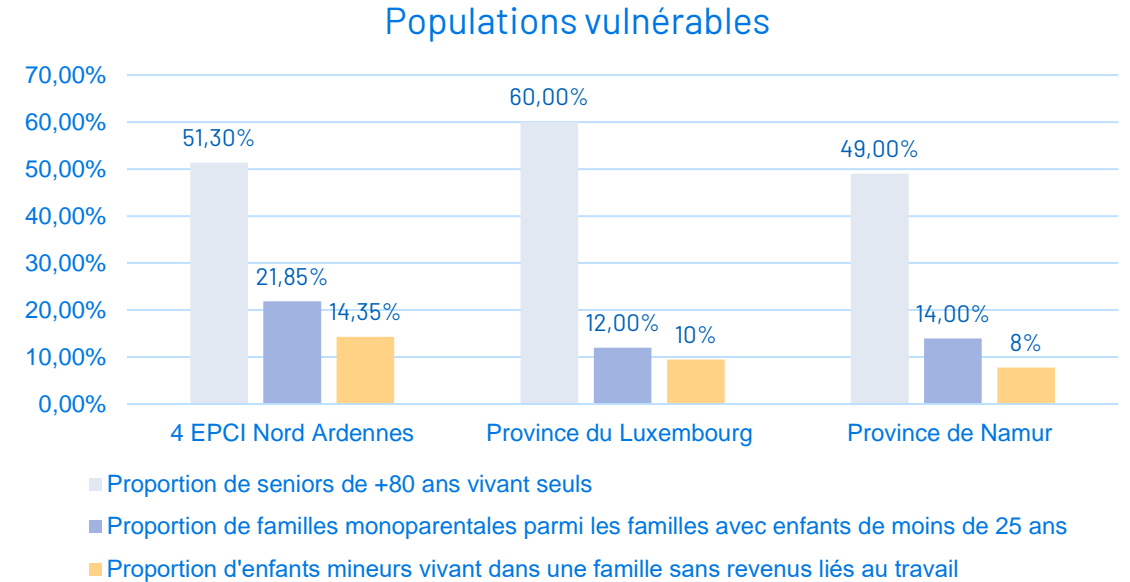
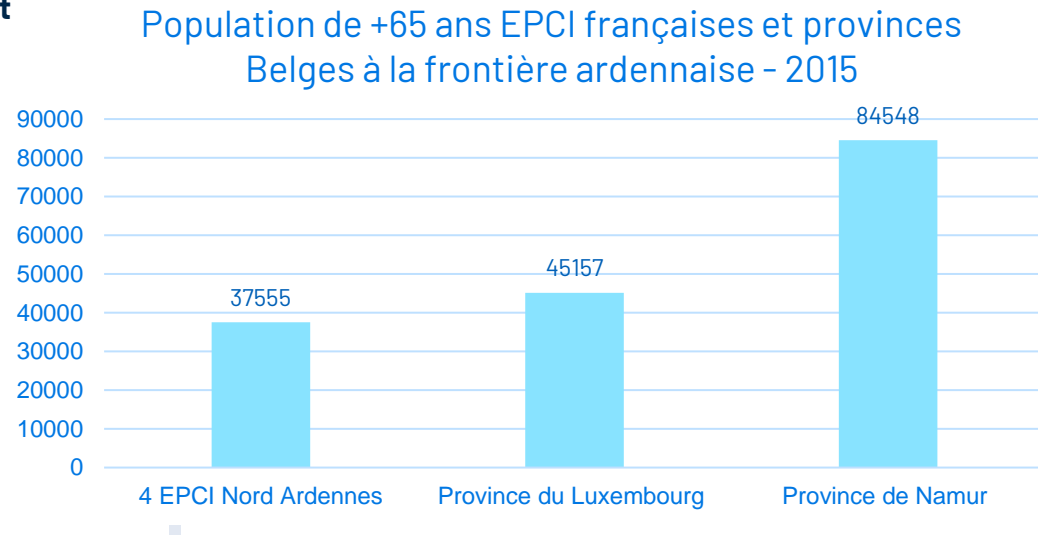
*** santé.wallonie.be

**** https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/sites/default/files/documents/plancad_medecin_2004-2016_fr_1.pdf

2 – Les groupes de projet thématiques

Groupe projet « Santé »

Constat



Des populations dites « vulnérables » nombreuses

La Province du Luxembourg côté belge est la zone dont le taux de seniors de plus de 80 ans vivant seuls (parmi l'ensemble des plus de 80 ans) est le plus élevé. Ce taux est moins élevé dans les 4 EPCI nord Ardennes et la Province de Namur, mais tout de même proche voire supérieur à 50%, et surtout dépassent nettement la moyenne régionale qui est de 43,1% (source : GeDiDot – Profil local de santé transfrontalier).

Ces quelques éléments de connaissance, non exhaustifs, révèlent **l'importance de la poursuite et du renforcement de la coopération sanitaire sur ce territoire transfrontalier** en particulier.

2 – Les groupes de projet thématiques

Groupe projet « Santé » - Feuille de route

- **Fusion des ZOAST Ardennes et LuxLor** (cas de Libramont)
- **Ouverture de la concertation avec tous les acteurs de la santé pour avoir des lieux de démocratie sanitaire**
- **Diffuser la connaissance sanitaire transfrontalière** (enjeu du faire-savoir cf OFBS et GeDiDoT)
- **Favoriser la structuration de Communautés de santé transfrontalières** (organisation, zonage, données...)
- **Faire remonter la problématique de la reconnaissance automatique des diplômes** (Ordres des médecins)
- **Proposer des actions de prévention sur l'espace transfrontalier**
- **« Renforcer la prise en charge des patients en développant sur les deux versants une gestion informatisée des flux financiers des restes à charge mettant en application le tiers payant »**
- **Créer un lexique sanitaire transfrontalier**

3 – Le groupe de projet transversal

Groupe projet « Observation »

Constat / Etat des lieux :

Lors des ateliers thématiques, de nombreux acteurs présents ont relevé le manque d'information transfrontalière, de données ou de connaissance du fonctionnement de l'autre versant de la frontière. Face à ce constat, le territoire de l'Ardenne transfrontalière fait face à un besoin d'observation transfrontalière.

Quelques éléments de constat sont ainsi à souligner:

- Un manque d'ingénierie transfrontalière: contrairement à d'autres territoires transfrontaliers structurés en Eurodistricts, Eurorégions et/ou en GECT, le territoire de l'Ardenne franco-belge ne bénéficie pas d'une ingénierie transfrontalière organisée. Côté français, le faible poids des collectivités territoriales n'a pas permis jusqu'à maintenant de faire du transfrontalier un sujet prioritaire. Il faut noter cependant que l'Agence d'urbanisme de Reims est dotée d'une antenne à Charleville-Mézières depuis juillet 2019. L'un de ses objectifs est le développement transfrontalier.
- Une méconnaissance globale du fonctionnement du territoire :
 - **Interpersonnel** : la connaissance réciproque qu'ont les acteurs de part et d'autre de la frontière reste souvent approximative, voire faible notamment sur le fonctionnement administratif et politique du pays voisin. Il est parfois compliqué de connaître les compétences de chaque institution.
 - **Données objectives** : il est très compliqué d'accéder à des données objectives sur le territoire transfrontalier (manque de données, méthodologies différentes, accès aux sources...)
 - **Diffusion de la connaissance** : lorsque des données transfrontalières existent, leur diffusion est souvent sous-valorisée auprès des acteurs du territoire (exemple: l'Observatoire franco-belge de la santé).
- Un manque de réseau d'acteurs structuré: si certaines structures comme les CCI ont déjà une expérience de travail conjoint dans le cadre notamment de projets Interreg, on peut constater que les acteurs n'ont pas encore structuré de réseaux transfrontaliers dans les différentes thématiques évoquées afin de faire circuler les informations et ainsi mieux connaître le territoire transfrontalier.

3 – Le groupe de projet transversal

Groupe projet « Observation »

Feuille de route et pistes d'actions

Ces différentes pistes émanent tant que l'enquête menée au cours de la phase diagnostic et des différents comités de pilotage. Cette thématique n'a pas fait l'objet d'un atelier. Elles constituent une première feuille de route, non exhaustive, pour le groupe de projets :

- **Améliorer la connaissance transfrontalière**

Cette action doit permettre aux acteurs français et belge mieux se connaître via l'élaboration par exemple d'un annuaire en ligne des acteurs par les plus pertinents par thématiques. Il s'agit également de mieux connaître le fonctionnement de l'autre versant de la frontière, notamment sur le plan politique et administratif. Enfin, certains acteurs souhaitent mieux comprendre les nomenclatures française et belge dans différents domaines. Dans le domaine de la santé par exemple, le terme d'interne en France correspond à celui de stagiaire en Belgique.

- **Analyse de la coopération transfrontalière**

L'une des actions pourrait également porter sur l'analyse de la coopération transfrontalière afin d'analyser la place de l'Ardenne transfrontalière au sein du programme France-Wallonie-Vlaanderen. Une première esquisse de cette analyse est présentée en Annexe 3 du présent document.

- **Soutien aux différents groupes projets:**

Par cette action, le groupe projet « Observation » doit permettre d'accompagner les différents groupes projets thématiques de manière transversale, notamment en leur fournissant des données transfrontalières objectives. Il s'agit ainsi de:

- Mieux connaître le paysage transfrontalier de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Mieux connaître le paysage de la santé transfrontalière
- Mieux connaître le paysage de la mobilité transfrontalière

- **Se doter d'un système d'information géographique transfrontalier**

Certains territoires transfrontaliers, comme la Grande Région ou la Rhin Supérieur sont dotés d'un système d'information géographique transfrontalier. Le groupe projet pourrait ainsi évaluer l'opportunité de lancer un projet transfrontalier sur ce sujet.

- **Réaliser une analyse socio-économique du territoire**

Enfin, le groupe projet pourrait réaliser une analyse socio-économique du territoire transfrontalier en s'appuyant sur le travail des autres groupes projets et des acteurs pertinents.



III – La mise en œuvre de la stratégie

Prochaines étapes (en cours)

- ▶ Préfigurer les 6 groupes thématiques et le groupe transversal

Ces groupes projets seront animés par un animateur à définir et seront composés des acteurs clés du territoire et compétents dans les différentes thématiques.

- ▶ Rédiger et signer une **Convention de l'Ardenne transfrontalière**

- ▶ Réunir le **comité de pilotage stratégique** (2 ou 3 réunions par an)

Afin d'assurer le suivi général de la démarche et proposer des lignes directrices pour l'avenir, il convient de créer un **comité stratégique** reprenant des élus et des institutions stratégiques. Il peut reprendre tout ou partie du comité de pilotage actuel. Il est proposé d'avoir une Présidence tournante de ce comité de pilotage. Le cas échéant, il peut y avoir un **comité stratégique élargi** avec des institutions invitées (communes par exemple).

- ▶ **Réunir les groupes projets** : assurer la mise en œuvre des pistes d'actions dans la perspective de la programmation Interreg 2021-2027

- ▶ Organiser un **temps d'échange sur la mise en œuvre de la stratégie** avec les acteurs politiques et techniques (fin 2021)